

NOTE D'INFORMATION SELECTION INFIRMIER IFSI 2019

Toutes les démarches ci-dessous sont à effectuer impérativement avant le 30 avril 2019 minuit

En cas de non-respect des délais, vous serez considéré(e) comme ayant renoncé au bénéfice des épreuves de sélection.

1/ J'envoie par le biais de mon adresse mail ma confirmation à l'adresse :

desert-v@ch-valenciennes.fr **impérativement avant le **30 avril 2019 minuit.****

Sur ce mail je note :

- En objet : confirmation inscription formation infirmier rentrée 2019
- Contenu de votre mail :
 - Nom-Prénom
 - Date et lieu de naissance
 - Adresse
 - RIB à votre nom
 - Numéro de concours
 - Numéro de sécurité sociale personnel
 - Titre d'inscription : *DEAS – DEAP – FORMATION PROFESSIONNELLE*
 - Le justificatif du virement bancaire des frais d'inscription et complémentaires

2/ Je paie impérativement avant le 30 avril 2019

- les frais d'inscription universitaire et les frais complémentaire par virement bancaire : 210 euros (170 frais inscription + 40 euros frais complémentaire)

Virement bancaire selon les références suivantes :

Régie IFSI CH VALENCIENNES – Régie recettes

BIC : TRPUFRP1 IBAN : FR 76 1007 1590 0000 0020 1901 706

Indiquez impérativement la référence « IFSI 2019 L1 » suivie de vos noms et prénom (le virement peut être réalisé à partir d'un compte qui ne serait pas celui de l'étudiant)

3/ Je viens retirer mon dossier d'inscription à l'institut de formation pour la rentrée 2019/2020 impérativement avant le 30 avril 2019